

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 janvier 2011

Le jeudi 27 janvier 2011, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés: Philippe BELLIER, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2010

II. PROJETS EN COURS

III. LE CLOCHER

IV. CONVENTION DE NUMERISATION

V. PRESTATIONS ANALYTIQUE

VI. PLU

VII. VOIRIE

VIII. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2010

II. PROJETS EN COURS

• Ecole

Les entreprises se succèdent selon le planning travaux dans les temps.

↳ Le couloir d'accès au préau est opérationnel.

↳ Aménagement de la cour : en attente des propositions des enseignants et des parents d'élèves.

• Lotissement du Muguet

Réalisation de la mise à niveau (tampon, bouche à clé)

Début Février :

↳ Réalisation de la 2^{ème} couche (liant végétal) sur les aires de stationnement.

↳ Réalisation de la 2^{ème} et 3^{ème} couche du tri couche sur la voirie.

↳ Réalisation de la grave bitume et enrobés sur le giratoire et plateau.

Le revêtement sera :

1. Pour les allées-stationnement : ocre liant végétal.
2. Pour les allées piétonnes : en monocouche ocre.
3. Pour les entrées 6 x 5 m de lotissement : en enrobés.

↳ Trois propriétaires ont refusé que ces travaux soient effectués par la commune. Il est rappelé que ces travaux sont obligatoires et doivent respecter l'uniformité du lotissement au niveau couleur. Les travaux qui seront effectués par une autre société que la société retenue dans le marché seront à la charge de ces propriétaires.

Ces travaux devront être IMPERATIVEMENT terminés en même temps que l'achèvement final du lotissement du muguet.

Délibération : Le conseil municipal décide que les règles du cahier des charges du lotissement doivent être appliquées

↳ Mise en tension de l'éclairage public : en attente de conformité de l'APAVE.

• *Travaux paysagers*

Daniel Gérard et Jean-Claude Font ont rencontré les propriétaires pour les plantations des haies. Leroy paysage doit intervenir à partir du 24 janvier.

III. CLOCHER

Présentation de différentes possibilités proposées par Mr Morin architecte et la société B.E.T.Chaumont.

Solution 1	La flèche est refaite à l'identique	268 000 € HT
Solution 2	La flèche du clocher existant est déposée	135 000 € HT
Solution 3	La charpente de la flèche est révisée et renforcée sans dépose. La couverture est refaite sans lucarne en conservant les gardes du corps en granit qui sont recouverts en zinc de façon à supprimer les terrassons sources d'infiltration dans le clocher.	177 000 € HT

Délibération : Le conseil municipal adopte la 3^e solution.

Un rendez-vous sera pris auprès de l'évêché.

Une réflexion sur un appel aux dons via les associations du Patrimoine de France et paroissiale est en-cours.

Une demande d'aide de fonds parlementaires sera également effectuée.

IV. CONVENTION DE NUMERISATION

L'objectif est de disposer sous forme numérique des documents graphiques, des règlements et certaines annexes des documents d'urbanisme des communes de la CCPM. La convention concerne également les communes sous RNU dans la mesure où elles pourraient être passées en PLU ou carte communale.

La convention permettra donc de faciliter et pérenniser la réalisation de cette opération en lui fixant un cadre organisationnel, administratif, financier et technique.

La base de données des documents d'urbanisme est constituée dans un format SIG conformément au « cahier des charges régional de numérisation des PLU » fourni par la DDT de la Mayenne à la CCPM.

1. **Pour la numérisation initiale**, la DDT s'engage à numériser gratuitement les documents graphiques ainsi que les règlements des communes qui disposent d'un document d'urbanisme.
2. **Pour la mise à jour de la base de données**, les communes devront suivre le cahier des charges pour répondre aux prescriptions régionales de numérisation des plans d'urbanisme.

Délibération : Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la DDT.

V. PRESTATIONS ANALYTIQUE

Renouvellement du contrat avec le Conseil Général pour un coût : 312,48 € (Belgeard prend en charge la moitié de cette somme)

Nouvelle formule adaptée, avec une grille allégée en analyses Bactériologiques et complétée par une visite diagnostic d'Hygiène d'une heure sur notre site.

Délibération : Le conseil municipal autorise le maire à renouveler ce contrat.

VI. PLU

Un inventaire des haies pour le PLU doit être réalisé. La Chambre d'Agriculture propose de faire cette étude pour un coût de 4 536 €.

Subventions possibles par CRBV (Contrat Régional du Bassin Versant) et l'Europe, nous pouvons prétendre à 80 % de subventions.

Délibération : Le conseil municipal retient la Chambre d'agriculture pour réaliser l'inventaire des haies.

VII. TRAVAUX DE VOIRIE

↳ Chemin Monceau : terminés

↳ Fossé, route de la Gare : en cours

↳ Retouche sur parking Mairie: réalisés

↳ Aire de lavage atelier communal : réalisés

↳ Bascule : en cours

Bascule :

Les plaques de protection ont encore été détériorées (sans bien sûr, comme d'habitude, signaler cet incident). Les frais seront imputés à la collectivité !

Monsieur le Maire enverra un courrier aux utilisateurs pour rappeler leur responsabilité dans l'utilisation de la bascule, soit par eux-mêmes, soit par des tiers.

↳ Visite et proposition de budget pour les travaux de voirie : le mardi 8 Février à 9h.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

↳ Renouvellement du contrat d'entretien pour la vitrerie des bâtiments communaux avec SARL La Mayennaise, pour un montant de 1402,77 HT

↳ Elections cantonales : le 20 et 27 mars 2011.

Bureau de vote du 20 mars :

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Jean-Claude FONT	Marie-Thérèse BOITTIN	Régis DERENNE	Nicole LEGENDRE
Chantal LELIEVRE	Josette PICHOT	Régis LESAULNIER	Loïc JORRE
Daniel GERAULT	Hervé GOUGEON	Anne MINETTE	Bernard PLANCHARD

Bureau de vote du 27 mars :

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Jean-Claude FONT	Loïc JORRE	Nicole LEGENDRE	Marie-Thérèse BOITTIN
Chantal LELIEVRE	Régis LESAULNIER	Bernard PLANCHARD	Daniel GERAULT
Régis DERENNE	Josette PICHOT	Hervé GOUGEON	Anne MINETTE

↳ Date des conseils municipaux 2011.

- Jeudi 27 janvier
- Jeudi 24 février
- Jeudi 24 mars
- Jeudi 28 avril
- Jeudi 26 mai
- Jeudi 30 juin
- Jeudi 21 juillet
- Jeudi 25 août
- Jeudi 29 septembre
- Jeudi 27 octobre
- Jeudi 24 novembre
- Jeudi 15 décembre

↳ Présentation des propositions pour la nouvelle plaine de sports et de jeux, le 17 Février 2011, à 20h30.

↳ Achat d'un piano de cuisine pour la salle des fêtes de la mairie, pour une valeur de 1300 €.

↳ Le 30 janvier à 17h, au Vox, Pauline LEPECULIER présente son film documentaire sur le Sénégal.

Il est 22h50, la séance est levée.